

L'an deux mil quatorze, le sept avril, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FRANCKE, Maire

PRESENTS : Tous les membres en exercice sauf

EXCUSES : Eric DANSETTE ayant donné procuration à Myrienne ZAMPIERI

SECRETAIRE : Le Maire propose le secrétariat de séance à Tiphane DEPINOY qui l'accepte, proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal. Le compte-rendu de la précédente réunion est signé sans observation.

COMPTE-RENDU

Définition et composition des commissions municipales

Conformément à l'article L2121-22 le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions.

➤ **Commission 1 - Finances, urbanisme, cadre de vie, tissu local, appel d'offres**

Monique Hubaut

Membres : Jean-Michel Ridon, Eric Dansette, Marie-Line Lestienne, Christophe Mondou, Bernard Fache, Daniel Cliquet, Bernard Duchateau et Jean-Louis Dauchy

➤ **Commission 2 - Patrimoine, travaux, voirie, assainissement – Personnel**

Daniel Cliquet

Membres : Jean-Michel Ridon, Bernard Fache, Eric Dansette et Monique Hubaut

➤ **Commission 3 - Education, Ecoles, Périscolaires – Culture- Conseil municipal des enfants et adolescents – Communication et information**

Véronique Fermaut

Membres : Tiphane Depinoy, Dorothée Mollet, Myrienne Zampieri et Patrick Delcroix

➤ **Commission 4 – Action sociale - Solidarité (santé-prévention-handicap), seniors – sécurité citoyenneté - accueil nouveaux habitants**

Patrick Delcroix

Membres : Dorothée Mollet, Marcel Lorthioir, Myrienne Zampieri et Marie-Line Lestienne

➤ **Commission 5 – Vie Associative – Fêtes - Cérémonies - Sports**

Christelle DESCAMPS

Membres : Tiphane Depinoy, Marcel Lorthioir, Christophe Mondou et Véronique Fermaut

Les commissions seront convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit, dans les 8 jours qui suivent leur création.

➤ **Commission d'appel d'offres**

- le Maire ou son représentant Monique Hubaut et 3 membres élus : Daniel Cliquet, Eric Dansette et Jean-Louis Dauchy

➤ **Commission des Ecoles**

- Le Maire ou son représentant Véronique Fermaut
- 4 membres : Patrick Delcroix, Marie-Line Lestienne, Tiphany Depinoy, Christelle Descamps

➤ **Centre Communal d'action sociale (CCAS)**

Nombre fixé par délibération : 8

- Le Maire
- 4 représentants des conseillers : Patrick Delcroix, Dorothée Mollet, Christelle Descamps et Marie-Line Lestienne
- 4 désignés par le CCAS parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social

Représentation aux différents Syndicats
--

➤ **SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electrification de Lecelles et environs)**

- Titulaires : Jean-Paul Francke et Monique Hubaut
- Suppléants : Daniel Cliquet et Patrick Delcroix

➤ **SIDEN-SIAN : 3 grands électeurs (gestion des eaux pluviales, distribution d'eaux, compteur-production- pompes ...)**

- Daniel Cliquet pour chacun des 3 groupes

➤ **SICAEI (Syndicat Intercommunal d'Aide à l'Enfance Inadaptée)**

- Titulaires : Patrick Delcroix et Christelle Descamps
- Suppléants : Véronique Fermaut et Dorothée Mollet

➤ **SMAHVSBE (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées de la Scarpe et de l'Escaut)**

- Titulaires : Bernard Fache et Daniel Cliquet

➤ **PNR (Parc Naturel Régional)**

- Titulaires : Monique Hubaut et Marie-Line Lestienne

➤ **Correspondant défense**

- Patrick Delcroix

➤ **Liste électorale**

- Délégué du Tribunal d'Instance : Camille Mollet
- Délégué de la Commune : Patrick Delcroix
- Délégué du Préfet : Marie-Madeleine Graveline

La désignation de tous ces membres a fait l'objet d'un vote à l'unanimité.

Nomination de conseillers chargés de mission

- | | |
|---|----------------------|
| ▪ Médiation et Questions juridiques | Christophe Mondou |
| ▪ Développement économique, artisanat, commerce
(rattachement à la commission 1) | Eric Dansette |
| ▪ Nouvelles Technologies
(rattachement à la commission 1) | Jean-Michel Ridon |
| ▪ Agriculture
(rattachement à la commission 2) | Bernard Fache |
| ▪ Médiathèque-Ludothèque
(rattachement à la commission 3) | Dorothee Mollet |
| ▪ Information-Communication
(rattachement à la commission 3) | Myrienne Zampieri |
| ▪ Béguinage
(rattachement à la commission 4) | Marie-Line Lestienne |
| ▪ Cérémonies
(rattachement à la commission 5) | Marcel Lorthioir |
| ▪ Sports
(rattachement à la commission 5) | Tiphanie Depinoy |

Indemnités Maire et Adjoint

Le Conseil Municipal,

Vu sa délibération du 29 mars 2014 créant 5 postes d'adjoints,

Vu l'élection du 29 mars 2014 de :

- Jean-Paul FRANCKE, Maire
- Monique HUBAUT, Daniel CLIQUET, Véronique FERMAUT, Patrick DELCROIX et Christelle DESCAMPS aux postes d'adjoints

Vu la loi 92-108 du 03.02.1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux,

Vu les articles L2123-23-1 et 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal,

Après délibération et à la majorité des voix, 15 pour, 4 abstentions (Bernard DUCHATEAU, Christine TESTART, Jean-Louis DAUCHY, Dominique LECOEUVRE)

Fixe comme suit, à compter du 30 mars 2014, et conformément aux barèmes prévus, les indemnités de fonction allouées aux Maire et Adjoint :

* Commune de 1000 à 3499 habitants :

- le maire : 43% de l'indice brut 1015

- les adjoints : 16.50% de l'indice brut 1015

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

Questions diverses

- Monsieur le Maire a invité les conseillers à une visite de la nouvelle mairie en présence de Monsieur Pierre Touzot, architecte, et Monsieur Samuel Courdent, assistant à maîtrise d'ouvrage
- Information sur le budget communal par Christophe Mondou
- Information - Prochaines manifestations :

19 avril Chasse aux œufs (FR) départ 15h30 complexe sportif

27 avril Journées du souvenir des victimes et des héros de la déportation

1^{er} mai : Médailles du travail

8 mai : Commémoration du 69^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

17 mai Forum des Associations

18 mai Braderie

Noces d'Or

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.